



Bâle, le 24 février 2016

Communiqué aux médias

Bio Suisse exige un contre-projet à l'initiative pour des aliments équitables

Bio Suisse déplore la décision du Conseil fédéral de renoncer à un contre-projet à l'initiative pour des aliments équitables. La fédération des producteurs biologiques suisses appelle maintenant le Parlement à exiger un contre-projet, à utiliser la marge de manœuvre laissée par les accords internationaux et à empêcher le dumping social et écologique.

Les solutions proposées par l'initiative pour des aliments équitables concernent un problème bien réel. La Suisse continue d'importer des produits extrêmement bon marché qui sont fabriqués dans des conditions de travail misérables et ne tiennent quasiment pas compte des animaux et de l'environnement. Les producteurs suisses, qui doivent respecter des normes de haut niveau, subissent une concurrence déloyale à cause de ce dumping social et écologique.

Bio Suisse déplore donc la décision du Conseil fédéral de ne pas reprendre les exigences de l'initiative pour des aliments équitables pour élaborer un contre-projet. La fédération des producteurs biologiques suisses appelle maintenant le Parlement à s'activer et à utiliser la marge de manœuvre laissée par les accords internationaux sur la durabilité pour élaborer un contre-projet direct ou indirect. En plus de l'amélioration de la protection de la production suisse durable, cela aurait l'avantage de contrer la progression de notre isolement international par une politique offensive et durable.

Le cadre est par ailleurs déterminé aussi bien par la politique intérieure que sur le plan international. Le Sommet de l'ONU à Johannesburg en 2002 a défini dans un plan d'action que les accords environnementaux multilatéraux ne doivent pas être soumis aux règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Pendant leur rencontre lors du sommet de New York en septembre 2015, plus de 150 chefs d'états et de gouvernements ont adopté les 17 objectifs de l'agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable. Et le Conseil fédéral a promulgué en janvier 2016 la «Stratégie pour le développement durable 2016-2019» qui fait partie du message sur la planification de la législation 2015-2019. Les objectifs de durabilité de l'ONU sont donc partie intégrante de la stratégie suisse.

Contacts pour les médias:

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques, 076 389 73 70, martin.bossard@bio-suisse.ch
Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. www.bio-suisse.ch